



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PRÉFET COORDONNATEUR
DU BASSIN ADOUR-GARONNE

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

**OBSERVATOIRE
HYDROLOGIQUE**

**BULLETIN DE SITUATION
HYDROLOGIQUE DU
BASSIN ADOUR-GARONNE**

Août 2021

Synthèse mensuelle au 1^{er} septembre 2021

L'étiage s'intensifie

Malgré un début de mois frais et humide, le mois d'août présente une pluviométrie déficitaire. Les conditions globalement favorables jusque là ont permis de maintenir une hydrologie excédentaire sur une majorité des cours d'eau au mois d'août (63 % des stations de mesure).

La décharge des nappes est conforme à la normale sur le mois d'août et les niveaux des nappes restent majoritairement supérieurs à la moyenne.

La situation hydrologique des petits cours d'eau se dégrade de manière notable durant la période.

Les débits objectifs d'étiage (DOE) n'ont pas été respectés sur 30 points nodaux du SDAGE et les débits d'alerte renforcée ont été franchis sur 3 stations.

Au 1^{er} septembre 2021, le taux de remplissage global des retenues non conventionnées est de 62,6 % (soit 243,8 Mm³). Le taux de remplissage des réserves conventionnées au 1^{er} septembre est de 65,2 % soit 112,99 Mm³. Sur le mois d'août, 123,9 Mm³ ont été déstockés des réserves conventionnées ou non.

Patrick BERG

Directeur régional de l'environnement,
de l'aménagement et du logement



Sommaire

Synthèse.....	2	Débits	8
Précipitations mensuelles.....	3	Réserves en eau.....	12
Rapport aux normales des précipitations.....	4	Niveau des eaux souterraines.....	14
Pluies efficaces.....	5	Écosystèmes aquatiques.....	15
Indicateur d'humidité des sols.....	6	Arrêtés de restriction.....	17
Débits journaliers et débits de référence.....	7	Glossaire.....	18



Malgré un début de mois frais et humide, les déficits de pluviométrie, sont généralisés sur le bassin Adour-Garonne, et s'échelonnent de 30 à 80 % sur ce mois d'août. Ce mois d'août rivalise avec les plus secs dans le sud du bassin. Depuis novembre 2020, on observe un déficit pluviométrique sur le sud ouest du bassin, particulièrement marqué sur l'Ariège. A contrario, les précipitations cumulées de novembre 2020 à août 2021 sont conformes ou 10 à 20 % excédentaires des Landes au Cantal jusqu'aux Charentes

Avec l'arrêt des pluies, les sols se sont asséchés sur l'ensemble du bassin Adour-Garonne, mais ils restent autour de la normale ou légèrement plus humides sur une grande majorité du bassin à la fin du mois d'août.

Comme au mois de juillet, l'hydrologie du mois d'août est excédentaire pour 63 % des stations de mesure. Ce sont les bassins de la Garonne amont, de l'Ariège et de l'Adour qui présentent les déficits hydrologiques les plus marqués.

Durant le mois d'août 2021, les débits moyens journaliers sont restés supérieurs aux débits seuils du SDAGE sur 51 % des points nodaux du bassin.

En effet, les valeurs de débit objectif d'étiage (DOE) ont été franchies au moins 1 jour dans le mois sur 30 points nodaux (49 %) et plus précisément entre 1 et 5 jours sur 15 stations, entre 6 et 15 jours sur 10 stations et plus de 15 jours sur 5 stations.

L'année hydrologique 2020-2021 touche à sa fin alors que l'étiage se rapproche en ce début de mois de septembre. En conséquence, la baisse des niveaux est à nouveau généralisée en ce mois d'août (97% des indicateurs ponctuels). Cette situation relativement proche de celle du mois de juillet illustre une décharge des nappes globalement conforme à la normale pour un mois d'août.

Au 1^{er} septembre 2021, le taux de remplissage global des retenues non conventionnées est de 62,6 % (soit 243,8 Mm³), contre 51,1 % à la même période en 2020. Au 1^{er} août 2021, il était de 85,1 % (soit 329,7 Mm³). Le taux de remplissage des réserves conventionnées au 1^{er} septembre est de 65,2 % soit 112,99 Mm³. Sur le mois d'août, 123,9 Mm³ ont été déstockés des réserves conventionnées ou non.

Les besoins en eau pour l'irrigation sont moindre en fin de mois.

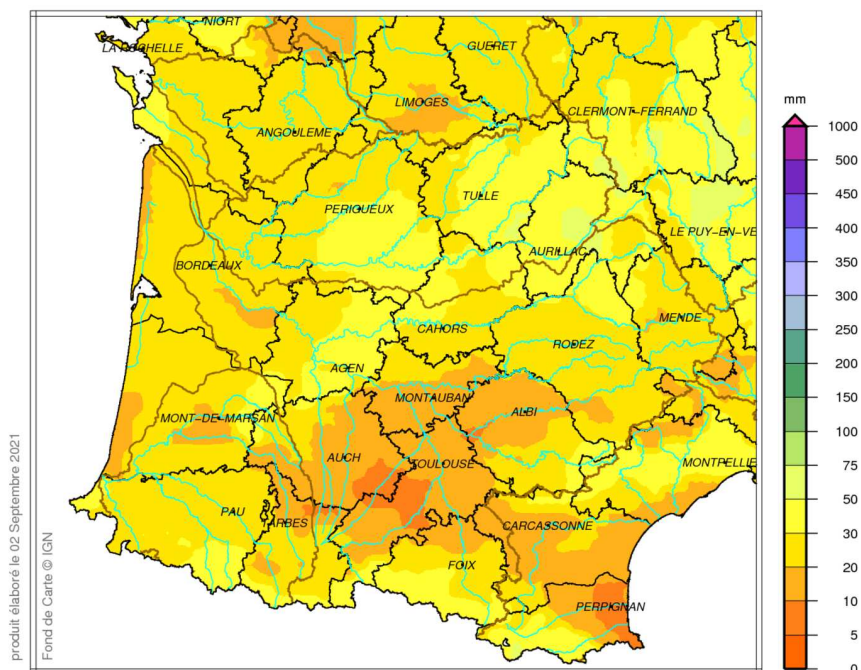
A la fin du mois d'août, la situation hydrologique des petits cours d'eau se dégrade de manière notable mais pas exceptionnelle. Le nombre de stations en assec ou ne présentant pas d'écoulement visible a presque triplé par rapport à fin juillet, et ce malgré les conditions météorologiques plutôt favorables en début de mois.

Au mois d'août, 51 arrêtés de restriction sont entrés en vigueur. 34 arrêtés ont été abrogés dont 32 pour un renforcement des mesures de restriction. Au 1^{er} septembre 2021, 49 arrêtés de restrictions sont en vigueur sur 21 départements (Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Hérault, Gard, Haute-Garonne, Lot, Tarn, Pyrénées-Atlantiques, Aude, Gers, Tarn-et-Garonne, Landes, Ariège, Aveyron, Creuse, Lozère, Lot-et-Garonne, Dordogne, Hautes-Pyrénées et Gironde).

Le mois d'août présente une pluviométrie déficitaire malgré un début de mois frais et humide. L'hydraulicité est toujours excédentaire en août sur une majorité des stations de suivi. L'Ariège, la Garonne amont et l'Adour présentent un déficit hydrologique important. La décharge des nappes du mois d'août est conforme à la normale. Les réalimentations pour compensation et soutien d'étiage se sont poursuivies durant le mois d'août, plus ou moins intensément selon les conditions météorologiques. La situation hydrologique des petits cours d'eau se dégrade de manière notable durant le mois d'août. Les débits objectifs d'étiage (DOE) n'ont pas été respectés sur 30 points nodaux du SDAGE.

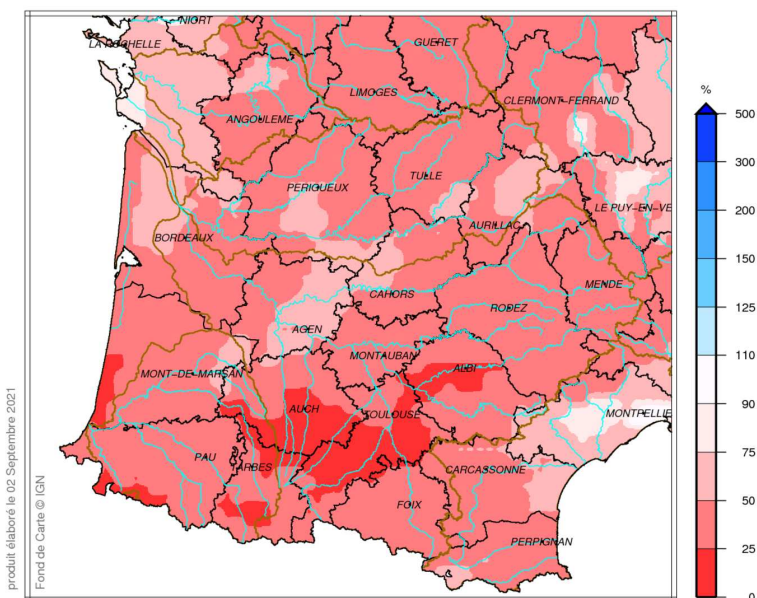


Bassin Adour-Garonne Cumul de précipitations Août 2021



Il a essentiellement plu les 8 premiers jours du mois d'août. Les cumuls mensuels varient de 7 à 20 mm sur une large zone autour de Toulouse et atteignent rarement 50 mm ailleurs.

Bassin Adour-Garonne
Rapport à la normale 1981/2010 des précipitations
Août 2021



Rapport à la normale des précipitations août 2021

Les déficits, généralisés sur le bassin Adour-Garonne, s'échelonnent de 30 à 80 %. Ce mois d'août rivalise avec les plus secs dans le sud de la région (le plus sec depuis 1959 en Ariège et dans le Gers, le 2ème plus sec pour les 3 autres départements pyrénéens). Jamais un mois d'août n'a été aussi peu arrosé en ex-région Midi-Pyrénées (cumul pluviométrique moyenné sur la région) depuis 1959.

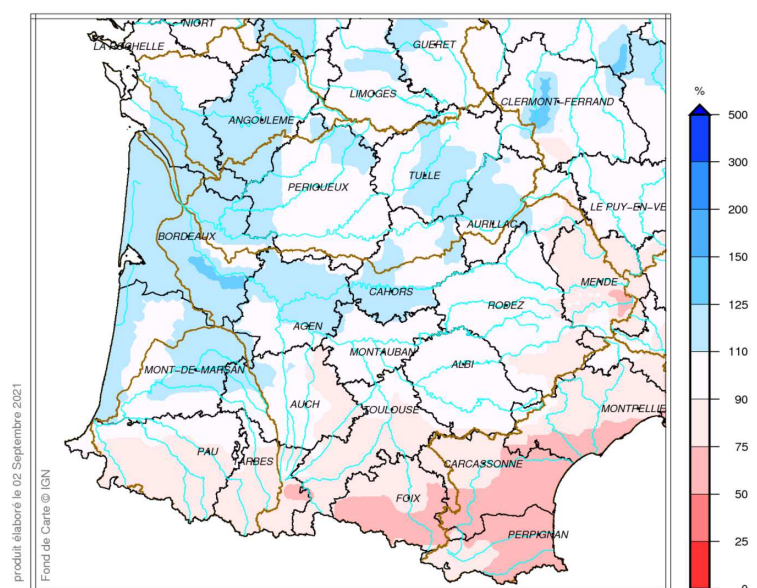
Rapport à la normale des précipitations de novembre 2020 à août 2021

Depuis février 2021, les déficits pluviométriques mensuels s'enchaînent dans tous les départements pyrénéens, à l'exception du mois de juin. Jamais depuis 1959, il n'a aussi peu plu de février à août en Ariège et dans les Pyrénées-Atlantiques (2ème rang pour les 2 autres départements pyrénéens). Déficit moyen en Ariège: 44 % ; déficit moyen dans les Pyrénées-Atlantiques : 37 %.

Les précipitations cumulées de novembre 2020 à août 2021 sont conformes ou 10 à 20 % excédentaires des Landes au Cantal jusqu'aux Charentes (localement 25 % d'excédent en Gironde). Elles sont conformes à la normale ou 10 à 25 % déficitaires des Pyrénées à la Lozère.

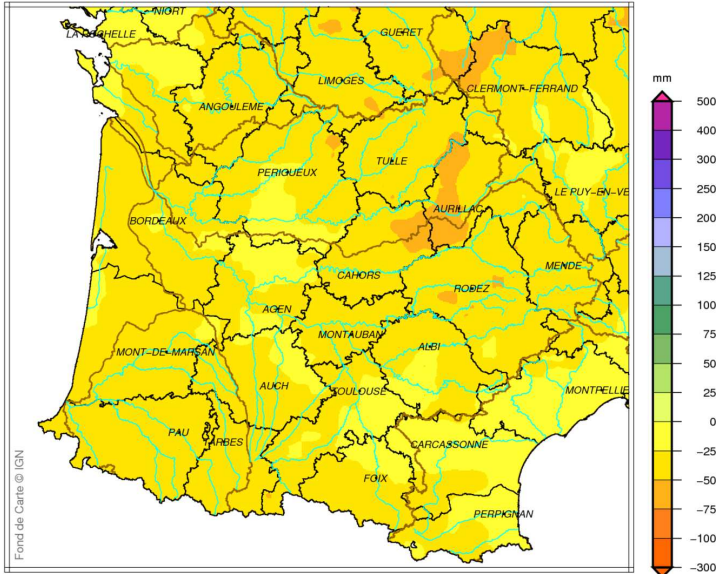
En Ariège, le cumul des pluies de cette période moyenné sur le département est le 2ème plus faible depuis 1959, après la même période 1988-1989.

Bassin Adour-Garonne
Rapport à la normale 1981/2010 du cumul de précipitations
De Novembre 2020 à Août 2021



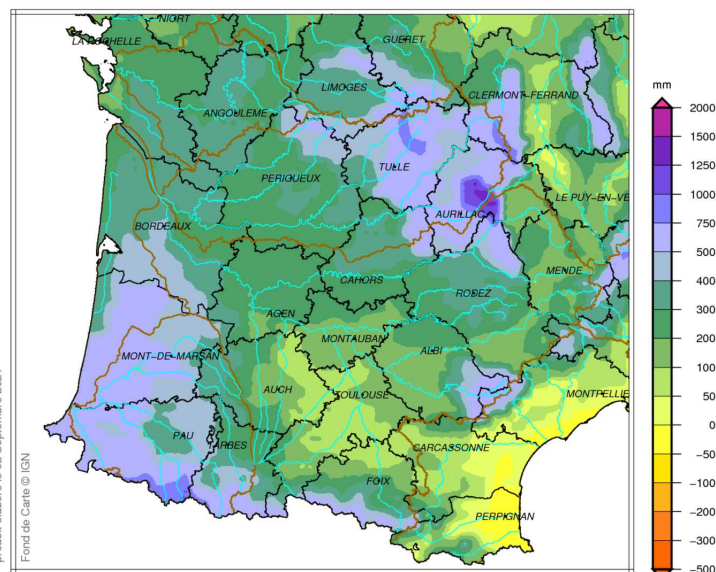
Pluies efficaces août 2021

Bassin Adour-Garonne
Cumul de pluies efficaces
Août 2021



Les pluies n'ont pas été efficaces. Les cumuls fluctuent entre -15 et -55 mm.

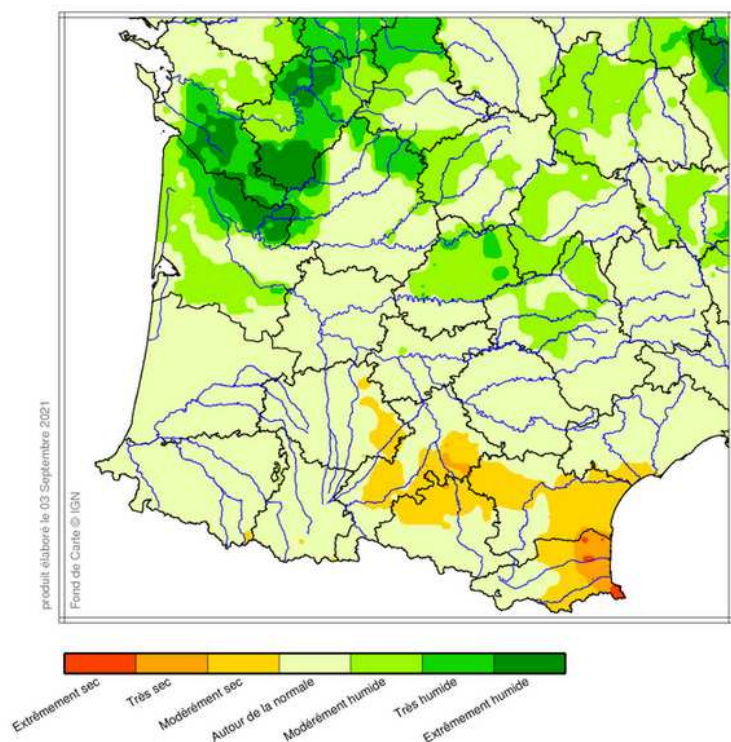
Bassin Adour-Garonne
Cumul de pluies efficaces
De Novembre 2020 à Août 2021



Pluies efficaces de novembre 2020 à août 2021

Les cumuls des pluies efficaces sur la période novembre 2020-août 2021 varient de 75 à 200 mm sur une large zone autour de Toulouse. En allant vers les Charentes dans l'axe de la Garonne, ils augmentent jusqu'à 350 mm. Du sud Gironde aux Pyrénées et sur l'ensemble des crêtes de la chaîne, ils s'échelonnent entre 400 et 750 mm, comme par endroits sur les reliefs des Cévennes et de la Corrèze, au nord de l'Aveyron, dépassant 1200 mm sur le Plomb du Cantal.

Indicateur sécheresse d'humidité des sols (SSWI)
Août 2021 – décade 3

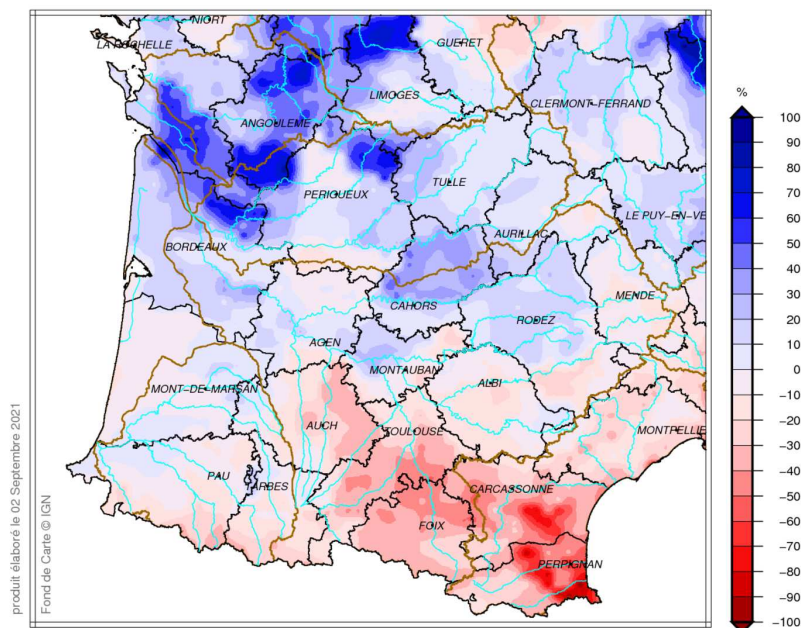


Indicateur d'humidité des sols pour la 3^{ème} décade août 2021

Avec l'arrêt des pluies, les sols se sont asséchés sur l'ensemble du bassin Adour-Garonne, mais ils restent autour de la normale ou légèrement plus humides sur une grande majorité du bassin. Seuls le nord de l'Ariège, la Haute-Garonne et l'est du Gers présentent un indicateur d'humidité des sols inférieur à la normale.

Écart à la normale de l'indice d'humidité des sols au 1^{er} septembre 2021

Bassin Adour-Garonne
Ecart pondéré à la normale 1981/2010 de l'indice d'humidité des sols le 1^{er} Septembre 2021



Au 1^{er} septembre, l'indice d'humidité des sols est 10 à 50 % inférieur à la normale du jour des Landes au sud de l'Aveyron et en Lozère, jusqu'aux Pyrénées ; tandis qu'il se situe au-dessus de la normale plus au nord : 10 à 40 % au-dessus du bassin d'Arcachon au Cantal et 40 à 70 % au-dessus du nord-est de la Gironde aux Charentes et sur le nord-est de la Dordogne.

Au 1^{er} septembre 2021 en Ariège, l'indice se situe entre le 1^{er} et le 2^{ème} décile, ce qui arrive 1 à 2 fois tous les 10 ans à cette époque de l'année ; en Haute-Garonne, une telle sécheresse des sols à cette date survient tous les 5 ans en moyenne.

A l'inverse en Gironde et dans les Charentes, l'indice d'humidité des sols se situe entre le 8^{ème} et le 9^{ème} décile au 1^{er} septembre, ce qui arrive 1 à 2 fois tous les 10 ans à cette date.

Août 2021

Nombre de jours sous le débit objectif d'étiage (DOE) : $QMJ < DOE$

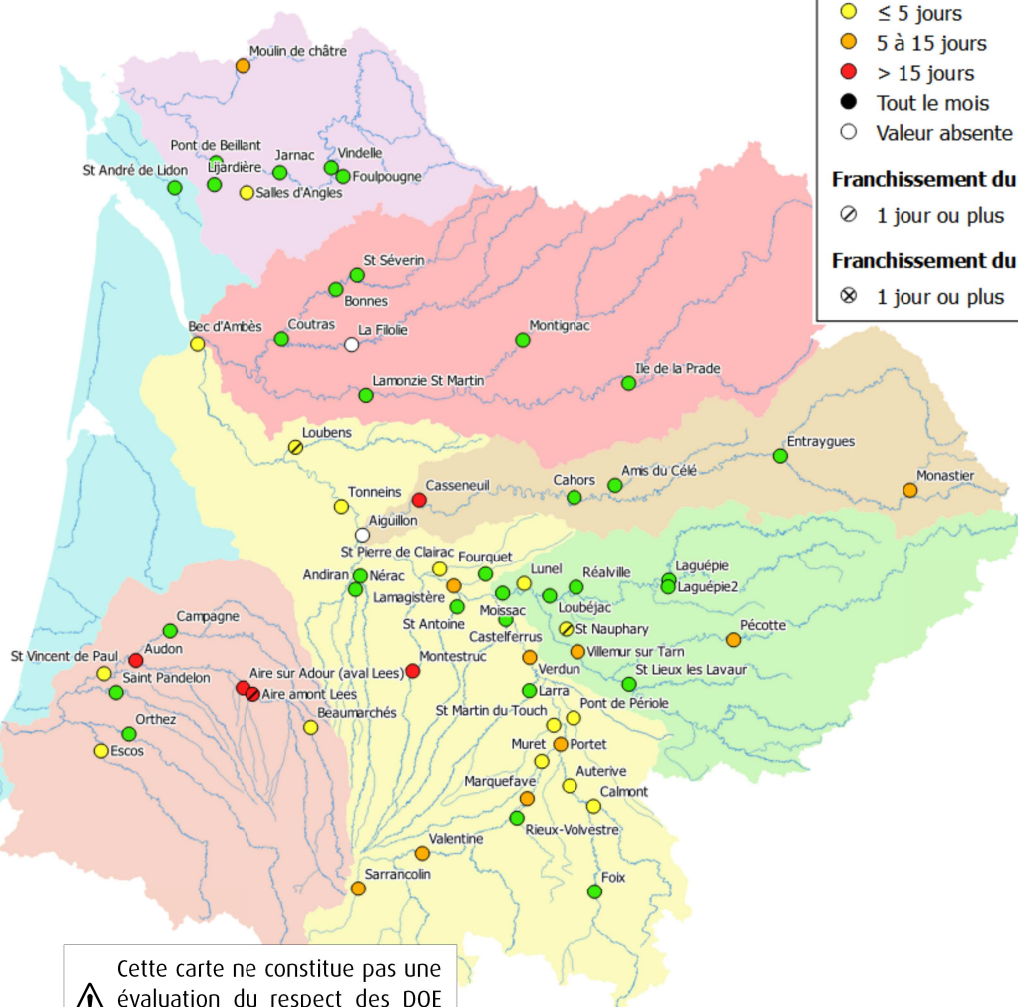
- 0 jour
- ≤ 5 jours
- 5 à 15 jours
- > 15 jours
- Tout le mois
- Valeur absente

Franchissement du débit d'alerte renforcé : $QMJ < DCR + 1/3(DOE - DCR)$

- ⊗ 1 jour ou plus

Franchissement du débit de crise (DCR) : $QMJ < DCR$

- ⊗ 1 jour ou plus



⚠ Cette carte ne constitue pas une évaluation du respect des DOE au sens du SDAGE (cf. Nota).

Nota :

Dans le présent bulletin, la valeur du DOE est comparée aux débits moyens journaliers, comme pour les débits d'alerte et de crise. Cette représentation de la situation diffère de l'évaluation du respect des DOE au sens du SDAGE.

Dans le SDAGE, le respect des DOE pour une année donnée s'apprécie par comparaison de 80 % de la valeur du DOE avec le plus faible débit moyen observé sur 10 jours consécutifs (VCN10). Cette évaluation ne peut donc être réalisée qu'a posteriori, une fois l'année terminée et le VCN10 connu.

L'irrigation s'est poursuivie sur le mois d'août notamment avec les chaleurs de la deuxième moitié du mois.

Durant le mois d'août 2021, les débits moyens journaliers sont restés supérieurs aux débits seuils du SDAGE sur 51 % des points nodaux du bassin.

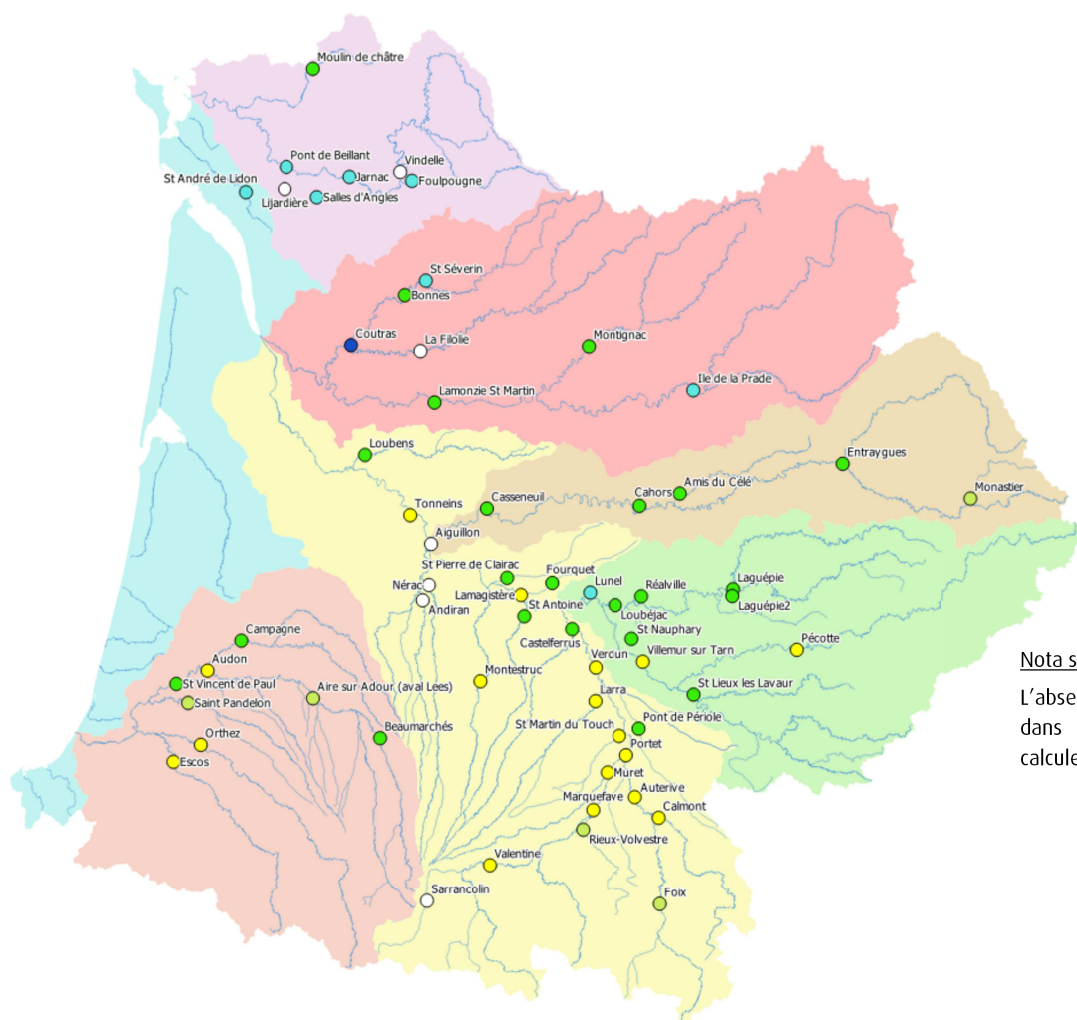
En effet, les valeurs de débit objectif d'étiage (DOE) ont été franchies au moins 1 jour dans le mois sur 30 points nodaux (49 %) et plus précisément entre 1 et 5 jours sur 15 stations, entre 6 et 15 jours sur 10 stations et plus de 15 jours sur 5 stations : le Gers à Montestruc, la Lède à Casseneuve, l'Adour à Aire-sur-Adour aval Lées et amont Lées et l'Adour à Audon.

Les débits moyens journaliers sont également passés sous les débits d'alerte renforcée 1 jour sur deux stations : le Tescou à Saint-Nauphary et le Dropt à Loubens et 6 jours sur une station : l'Adour à Aire-sur-Adour amont Lées.

Les débits de crise (DCR) n'ont pas été franchis.

La situation s'est rapidement dégradée en août en termes de nombre de points nodaux et de nombre de jours ne respectant pas les débits de référence sur l'ensemble du bassin.

Août 2021



Source : www.hydro.eaufrance.fr

Nota sur les données insuffisantes :

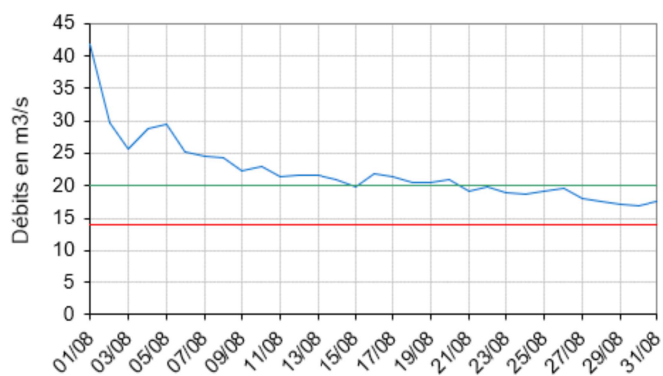
L'absence de données sur certaines stations dans la banque Hydro ne permet pas de calculer les périodes de retour.

Sous l'effet d'un temps globalement chaud et sec (notamment sur la deuxième moitié du mois) et de besoins en eau importants, le mois d'août est caractérisé par un tarissement généralisé des cours d'eau. Toutefois, les pluies du mois de juillet et du début du mois d'août ont permis de limiter la dégradation. L'hydrologie du mois d'août reste excédentaire sur la majorité du bassin (63 % des stations de mesure). En effet, les débits moyens mensuels sont caractérisés par des périodes de retour :

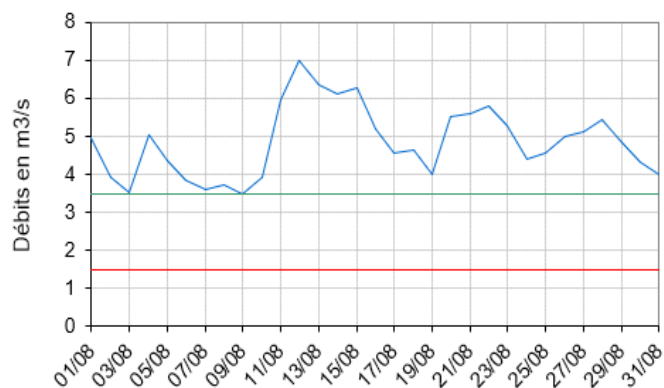
- entre 2 et 5 ans secs pour 31 % des stations (17) situées principalement sur les bassins de l'Adour et de la Garonne ;
- autour de la normale pour 9 % des stations (5) situées sur les bassins de la Garonne et de l'Adour ;
- entre 2 et 5 ans humides pour 43 % des stations (23) situées principalement sur les bassins du Tarn, du Lot et de la Dordogne ;
- entre 5 et 10 ans humides pour 15 % des stations (8) situées sur les bassins de la Dordogne et de la Charente ;
- entre 5 et 10 ans humides sur une station : la Dronne à Coutras.

Débits journaliers – Axe Garonne

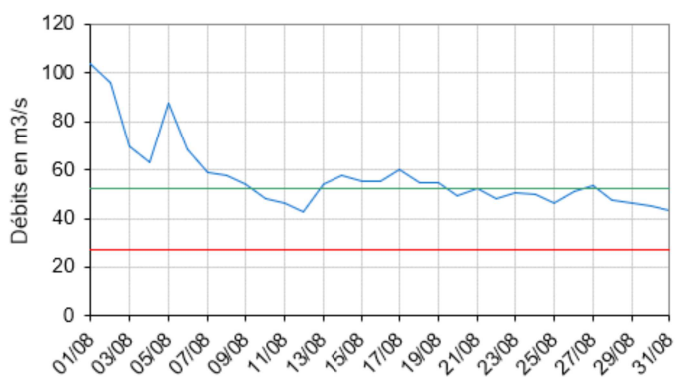
La Garonne à Valentine



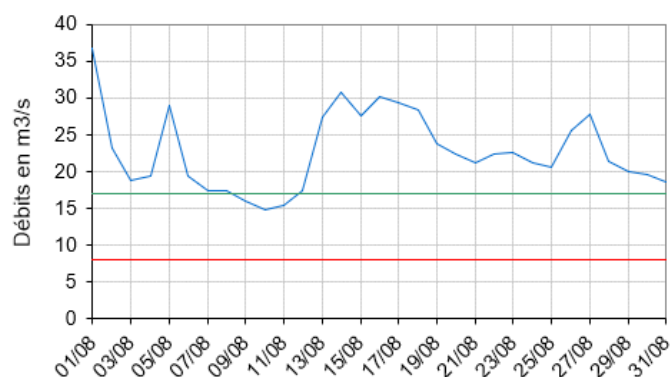
L'Hers-Vif à Calmont



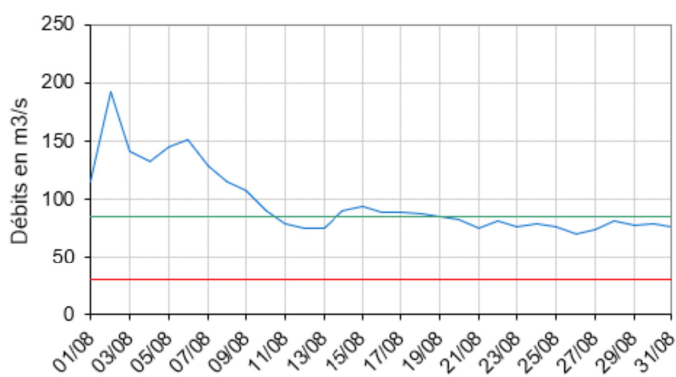
La Garonne à Portet



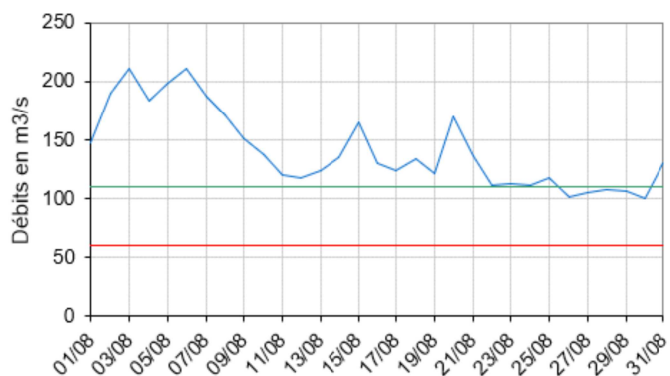
L'Ariège à Auterive



La Garonne à Lamagistère

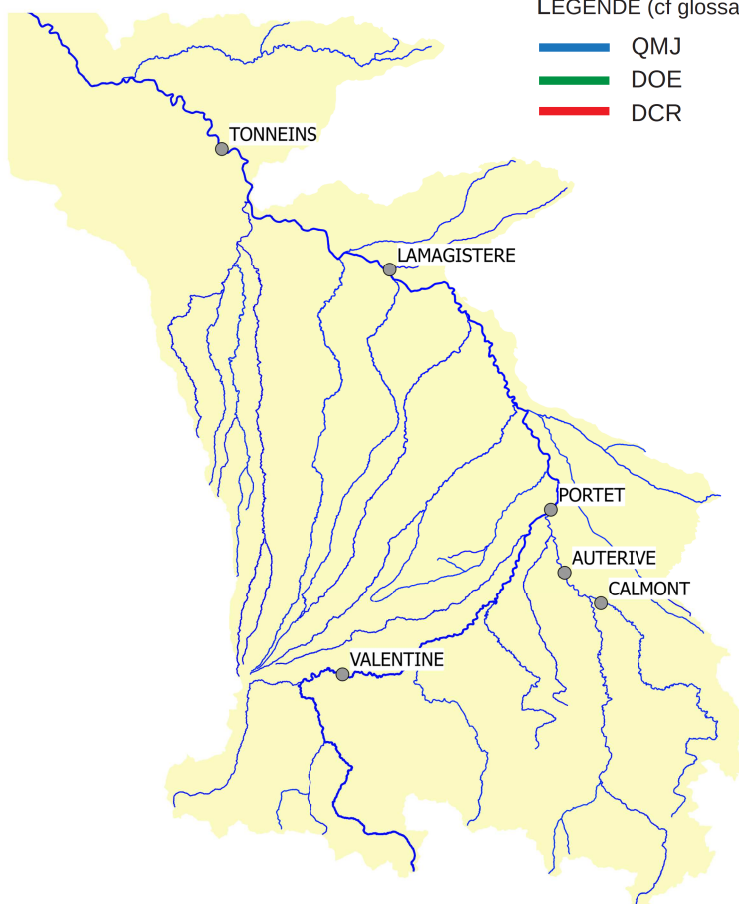


La Garonne à Tonneins



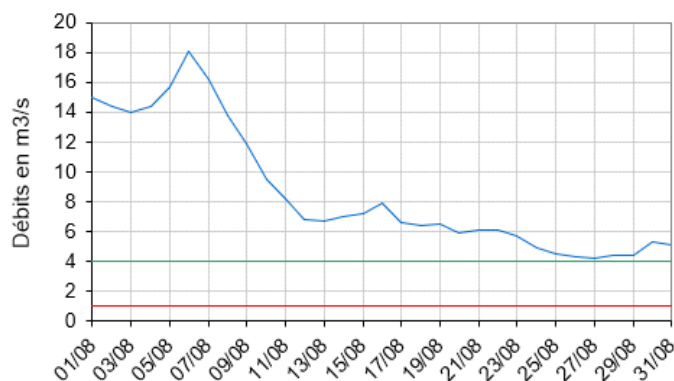
LÉGENDE (cf glossaire)

- QMJ
- DOE
- DCR

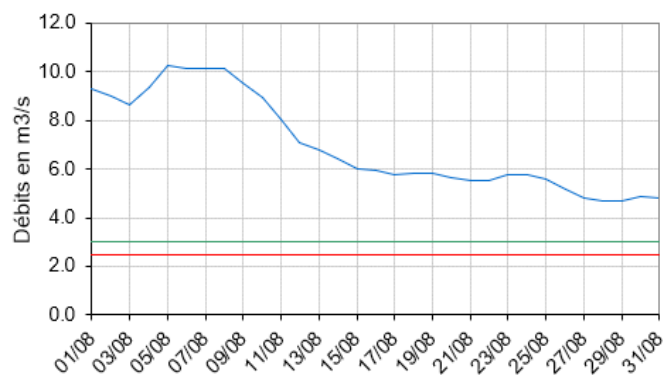


Débits journaliers – Axe Charente et rive droite de la Garonne

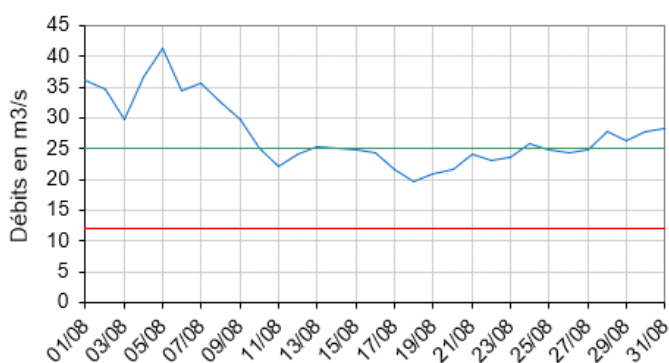
L'Aveyron à Loubéjac



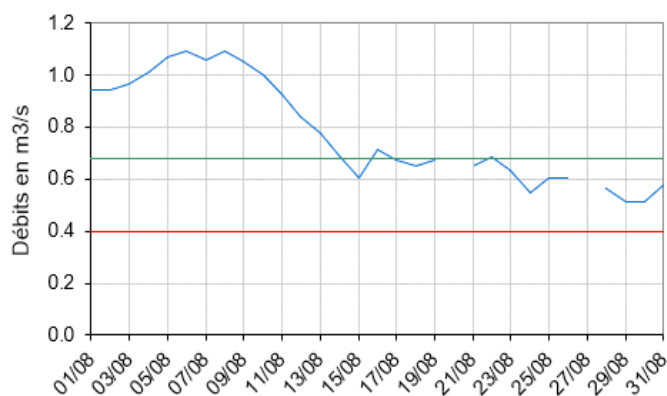
La Charente à Vindelle



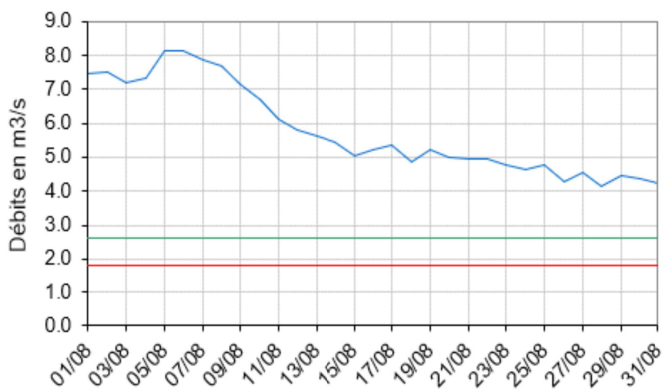
Le Tarn à Villemur sur Tarn



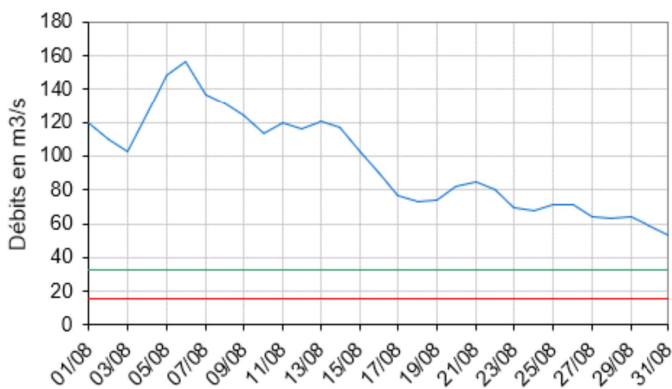
La Boutonne à Moulin de Châtre



La Dronne à Bonnes



La Dordogne à Lamonzie-St Martin



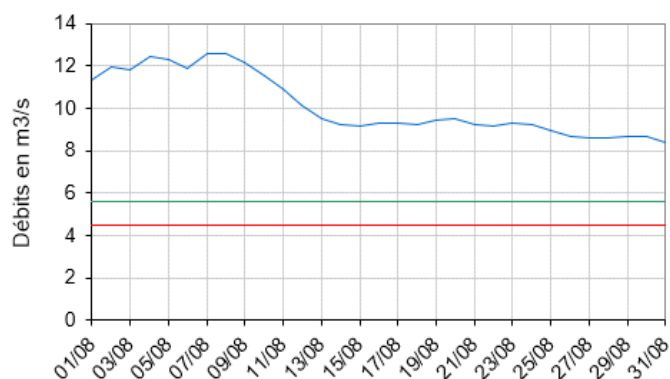
LÉGENDE (cf glossaire)

- QMJ
- DOE
- DCR

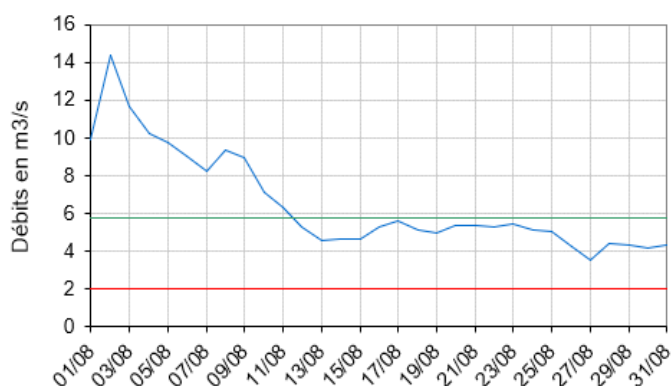


Débits journaliers – Axe Adour

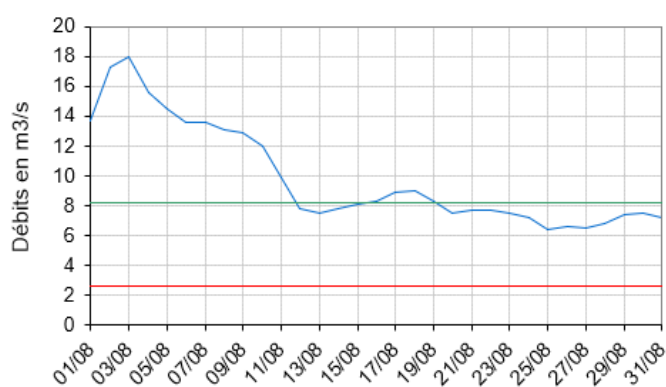
La Midouze à Campagne



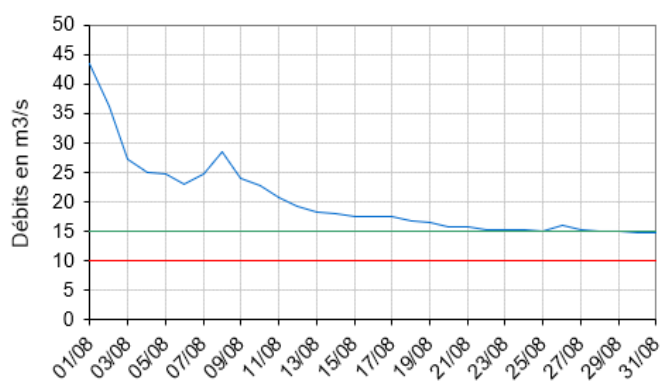
L'Adour à Aire sur Adour (aval Lees)



L'Adour à Audon

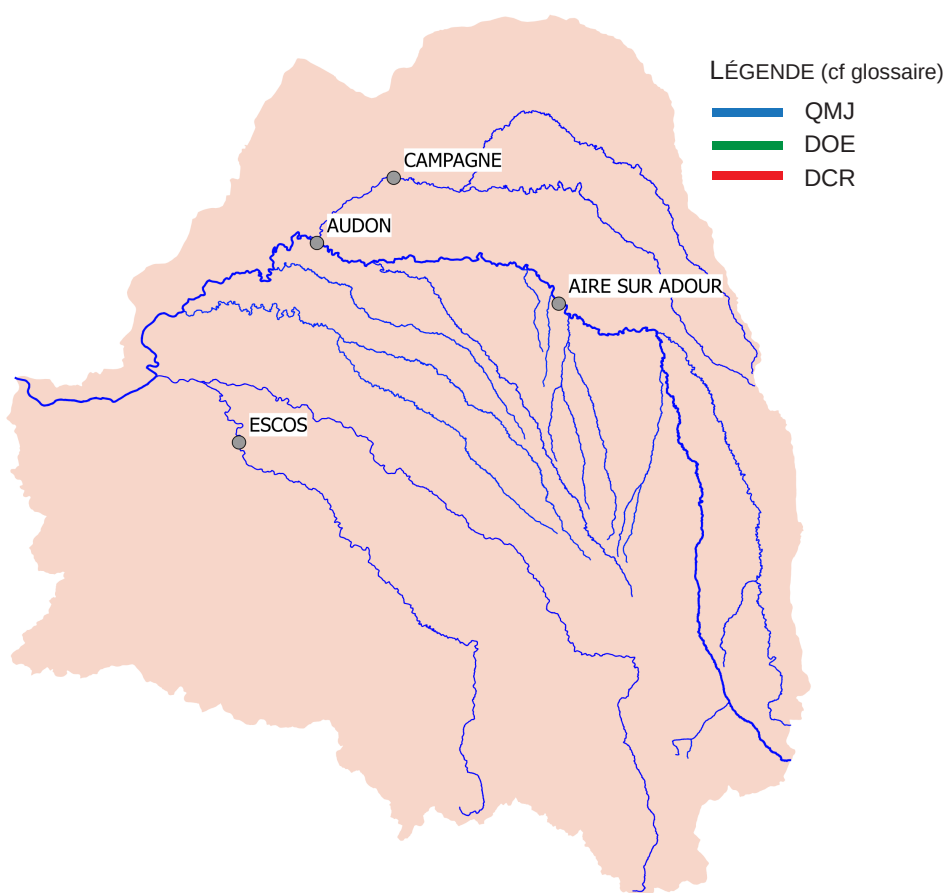


Le Gave d'Oloron à Escos

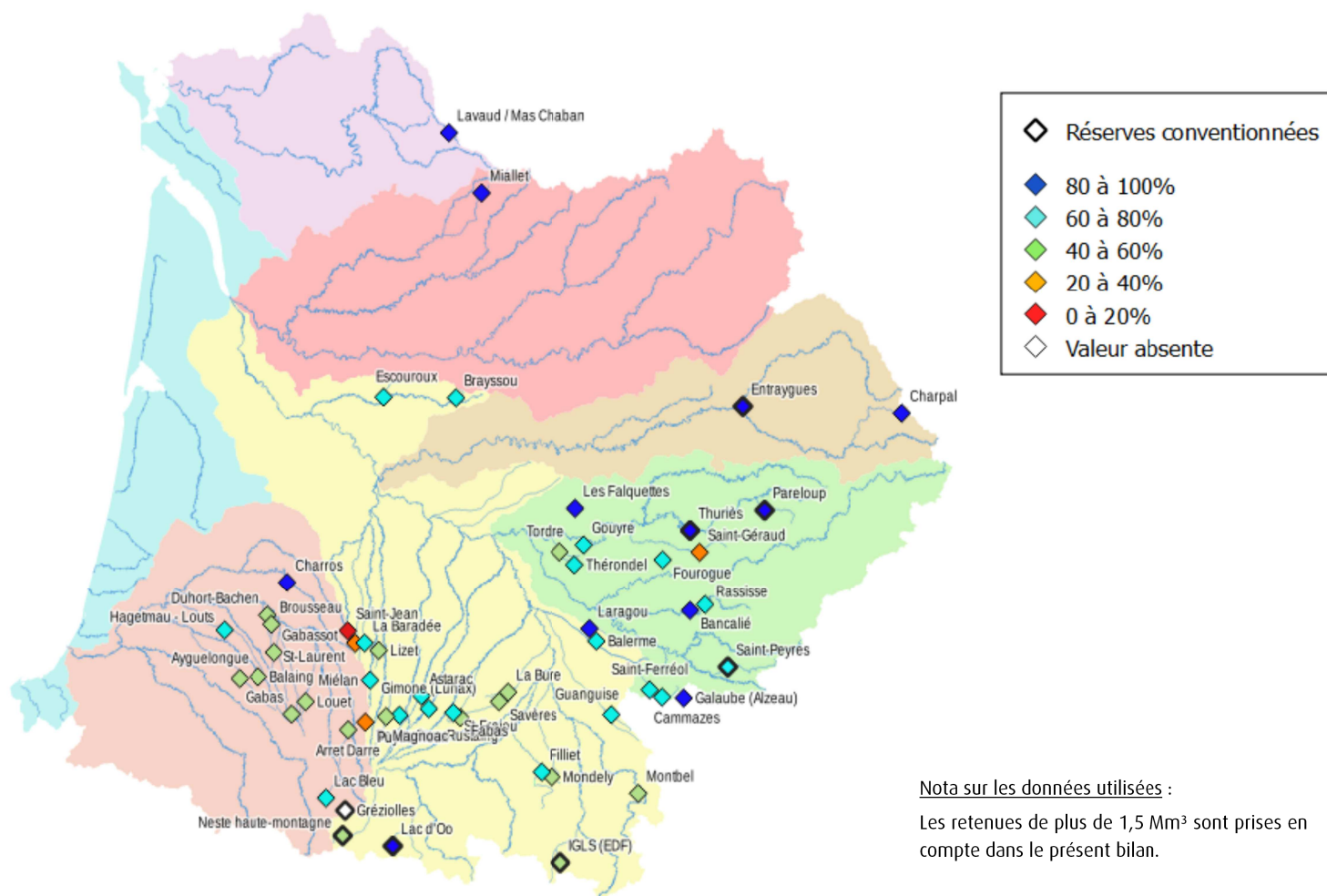


Nota sur les données utilisées :

Le bulletin est réalisé avec les valeurs de débit consolidées et bancarisées à la date de sa publication. Elles peuvent donc différer des données brutes utilisées pour la gestion de l'étiage en temps réel.



Taux de remplissage des barrages au 1^{er} septembre 2021



Nota sur les données utilisées :

Les retenues de plus de 1,5 Mm³ sont prises en compte dans le présent bilan.

Au 1^{er} septembre 2021, le taux de remplissage global des retenues non conventionnées est de 62,6 % (soit 243,8 Mm³), contre 51,1 % à la même période en 2020. Au 1^{er} août 2021, il était de 85,1 % (soit 329,7 Mm³).

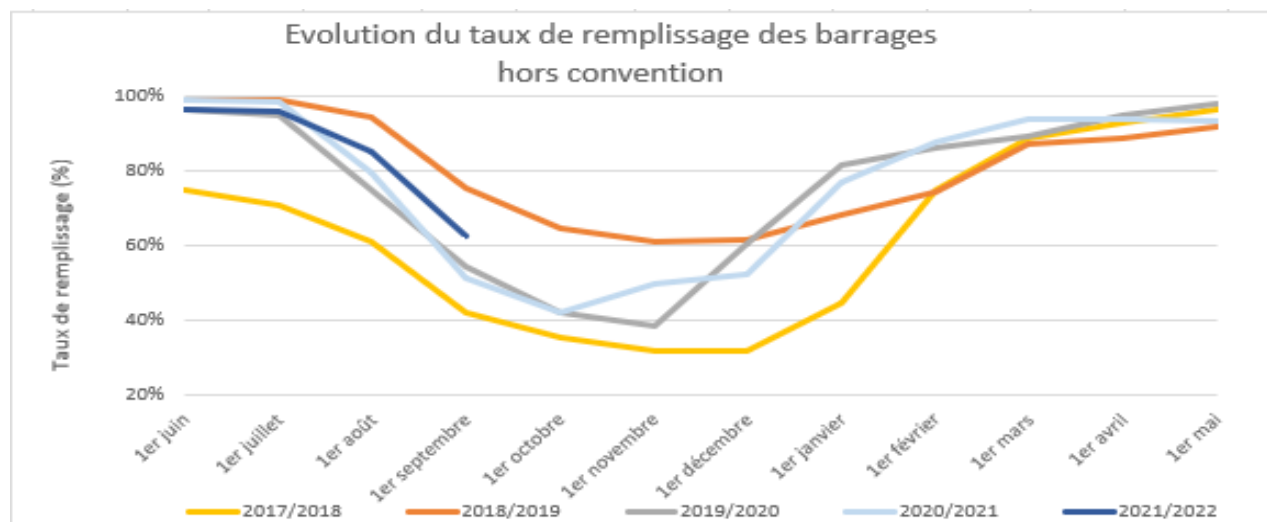
Une retenue présente un taux de remplissage inférieur à 20 %, il s'agit de la retenue de Saint-Jean sur la Douze (6,6 %). Trois retenues présentent un taux de remplissage entre 20 et 40 % (Sère-Rustaing sur le Bouès, Saint-Laurent sur l'Auzoue et Saint-Géraud sur le Cérou). Le taux de remplissage des réserves conventionnées au 1^{er} septembre est de 65,2 % soit 112,99 Mm³.

Sur le Système Neste, les lâchers depuis les réserves de montagne, initiés le 10 juillet et interrompus une seule journée (le 05 août), sont toujours élevés au 30 août (7,6 m³/s en moyenne sur la dernière semaine d'août). Les réalimentations ont tout de même pu être légèrement freinées sur la fin du mois.

Les lâchers de soutien d'étiage depuis les retenues IGLS, ont été complétés de lâchers depuis les barrages de Filhet sur l'Arize, des Saint-Peyres sur l'Arn et le Thoré (affluents du Tarn) et de Lunax sur la Gimone afin de tenir les objectifs en Garonne moyenne et aval. Le mois d'août a débuté sans réalimentations, elles ont ensuite atteint 15 m³/s en milieu de mois et 13,5 m³/s en fin de mois. En Garonne amont, les débits se maintiennent sous les DOE depuis une semaine.

Sur l'Ariège à Auterive, les débits sont toujours entre le seuil d'alerte renforcée et le seuil d'alerte (soutien d'étiage de la Garonne déduit) malgré les compensations agricoles engagées depuis le barrage de Montbel.

Evolution du taux de remplissage des barrages hors convention



Sur le mois d'août, 85,9 Mm³ (soit 22,1 % du volume disponible) ont été déstockés des réserves non conventionnées et 131 Mm³ depuis le 1^{er} juin.

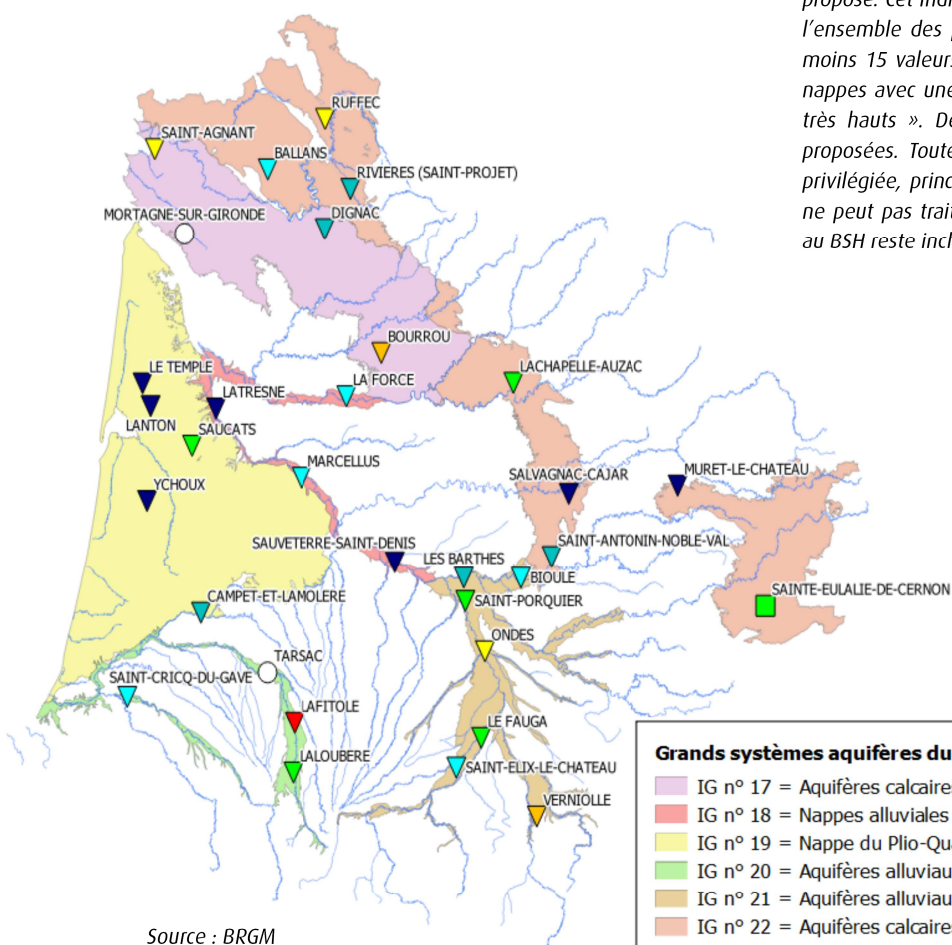
Sur le mois d'août, 38 Mm³ (soit 26,8 % du volume disponible) ont été déstockés des réserves conventionnées et 49,6 Mm³ depuis le 1^{er} juillet.

Bilan du taux de remplissage des barrages par sous-bassin au 1^{er} septembre 2021

Sous-bassin	Taux de remplissage 1er août 2021 (%)	Taux de remplissage 1er août 2020 (%)	Taux de remplissage 1er juillet 2021 (%)
Adour	78.7%	74.8	97.2
Charente	99.9%	70.2	100.4
Dordogne	99.6%	98.4	100.1
Garonne	78.2%	80.7	92.4
Lot	96.7%	94.3	98.5
Système Neste	89.3%	76.2	97.7
Tarn-Aveyron	93.0%	82	96.2
Total non conventionné	85.1%	79.1	95.6
Total conventionné	91.6%	86.7	100.0

Le bassin présentant le taux de remplissage le plus faible est celui de l'Adour.

Août 2021



Source : BRGM

Nota :

« Depuis janvier 2017 un nouvel indicateur de l'état des nappes est proposé. Cet Indicateur Piézométrique Standardisé (IPS) est applicable sur l'ensemble des points de suivi des niveaux d'eau souterraine ayant au moins 15 valeurs. Sept classes ont été retenues pour indiquer l'état des nappes avec une graduation allant de « niveaux très bas » à « niveaux très hauts ». Des équivalences en termes de période de retour sont proposées. Toutefois, l'utilisation de la terminologie propre à l'IPS sera privilégiée, principalement pour les nappes à cycle pluriannuel (que l'on ne peut pas traiter en termes de période de retour). L'iconographie liée au BSH reste inchangée ».



L'année hydrologique 2020-2021 touche à sa fin alors que l'étiage se rapproche en ce début de mois de septembre. Elle aura été marquée par une recharge automnale et hivernale nettement excédentaire, des mois de mars et avril secs et une fin de printemps et un début d'été plus humides. Le mois d'août, quant à lui, a été sec, mais avec des températures pas particulièrement élevées pour la saison.

En conséquence, la baisse des niveaux est à nouveau généralisée en ce mois d'août (97% des indicateurs ponctuels), mais en matière d'IPS, l'évolution est limitée par rapport au mois de juillet, avec trois quarts des indicateurs qui voit leur indice se maintenir, voire augmenter au mois d'août (60 % des indicateurs sont supérieurs à la moyenne dont 40 % de niveaux hauts ou très hauts, 20 % proches de la moyenne et 20 % inférieurs à la moyenne dont 10 % bas ou très bas).

Cette situation relativement proche de celle du mois de juillet illustre une décharge des nappes globalement conforme à la normale pour un mois d'août.

Au niveau géographique, la tendance des mois précédents se confirme, avec une situation qui reste particulièrement favorable pour les nappes alluviales de la Garonne aval et de la Dordogne et le Plio-Quaternaire aquitain. Inversement, les niveaux les plus bas pour un mois d'août se retrouvent toujours dans les nappes alluviales de l'Adour et du Gave de Pau.

Par rapport aux années précédentes, la situation est plus favorable que celle des deux dernières années et même relativement comparable à celle d'août 2018, même si les situations locales sont parfois différentes.

Rappel: l'objectif de la contribution OFB au BSH (bulletin de suivi hydrologique) de bassin des DREAL est de mettre à disposition d'une part, les observations collectées dans le cadre de l'observatoire national des étiages (ONDE) qui vise à apporter de l'information sur l'évolution quantitative des ressources en eau sur des secteurs où il n'existe actuellement pas de réseaux de suivi et d'autre part, les conséquences des conditions hydro-climatiques remarquables sur les habitats et le fonctionnement des milieux aquatiques.

Sur le terrain, le niveau d'écoulement des cours d'eau est apprécié visuellement selon 3 modalités de perturbations d'écoulement :

- écoulement visible : correspond à une station présentant un écoulement continu, écoulement permanent et visible à l'œil nu,
- écoulement non visible : correspond à une station sur laquelle le lit mineur présente toujours de l'eau mais où le débit est nul,
- assec : correspond à une station à sec, où l'eau est totalement évaporée ou infiltrée sur plus de 50 % de la station.

Nota : le suivi assuré mensuellement de façon systématique sur tous les départements métropolitains sur la période de mai à septembre, est réalisé au plus près du 25 de chaque mois à plus ou moins 2 jours.

Le début du mois d'août a été assez pluvieux sur une grande partie du bassin, avec des températures plutôt basses pour la saison. Mais les températures ont rapidement augmenté et les précipitations se sont fait rares. Les cours d'eau de tête de bassin en ont rapidement subi les conséquences.

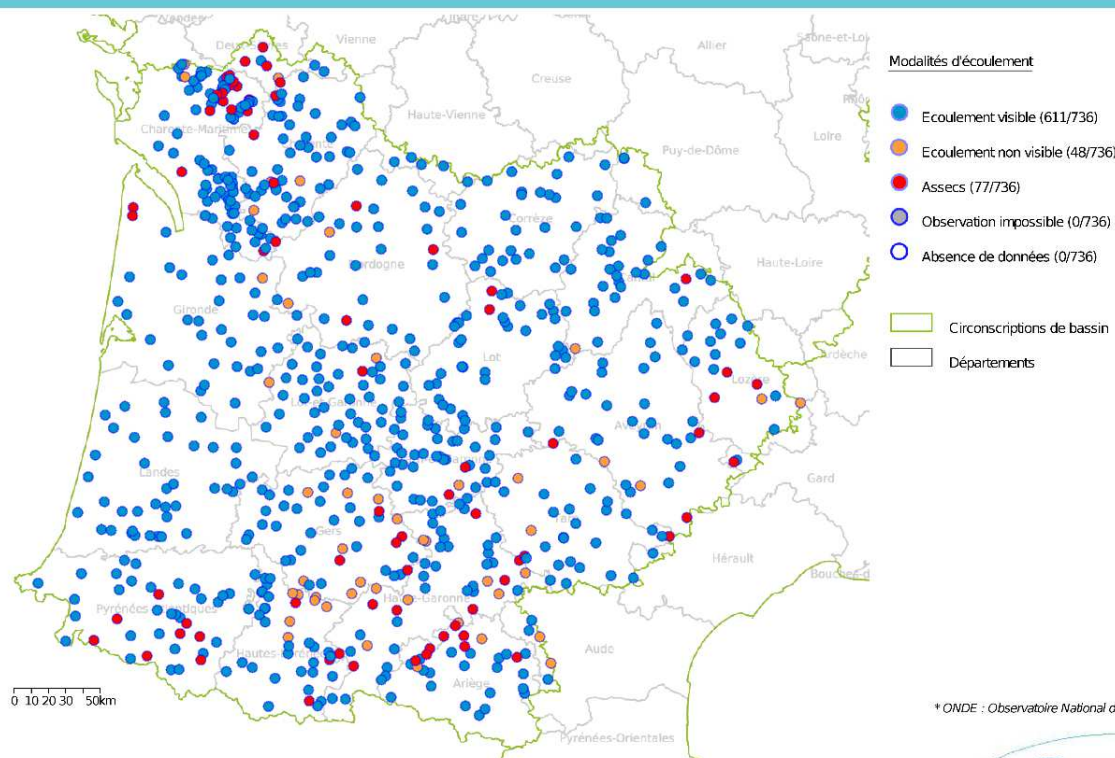
A la fin du mois d'août, la situation hydrologique des petits cours d'eau se dégrade de manière notable mais pas exceptionnelle.

Si 87% des stations ONDE observées présentent encore un écoulement visible à la fin du mois d'août, 217 stations (soit près de 30% du nombre total de stations suivies ce mois-ci) présentent un écoulement faible.

Le nombre de stations en assec ou ne présentant pas d'écoulement visible a presque triplé par rapport à fin juillet, et ce malgré les conditions météorologiques plutôt favorables en début de mois.

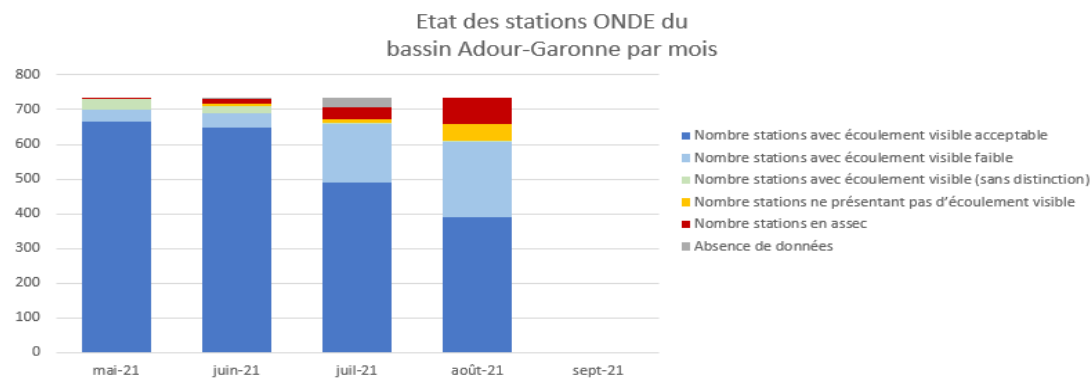
Août 2021

Réseau ONDE* - Situation au 01/09/2021 de la circonscription de bassin Adour-Garonne. Suivi usuel de Août 2021 : observations réalisées entre le 23/08/2021 et le 27/08/2021



Source: ONDE (OFB)
Fonds cartographiques: BD Cartho® - ©IGN - 2009, Sandre
©OFB, 2021 - Date d'impression: 01/09/2021



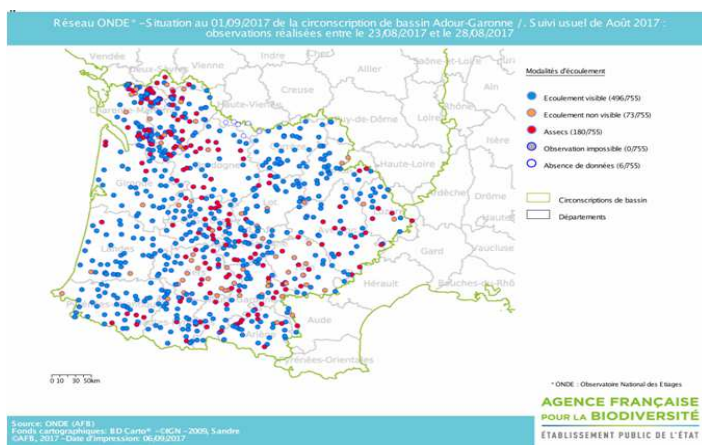


En comparant les résultats des observations des écoulements de ce mois d'août avec ceux des neuf dernières années à la même époque, il apparaît que la situation hydrologique d'août 2021 est plus favorable aux milieux aquatiques et à la ressource en eau superficielle d'une manière générale que lors de beaucoup d'autres années.

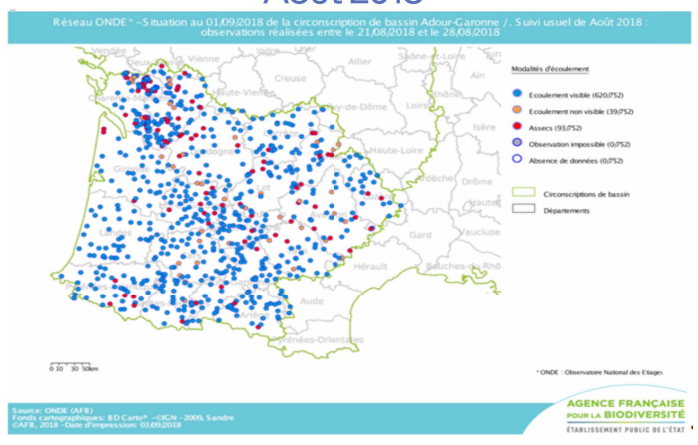
En effet, le nombre de stations ONDE en assec ou en rupture d'écoulement ce mois-ci se situe toujours en dessous de la moyenne des valeurs observées depuis 2012, année de déploiement national du réseau ONDE.

Comparaison interannuelle des situations à la même période

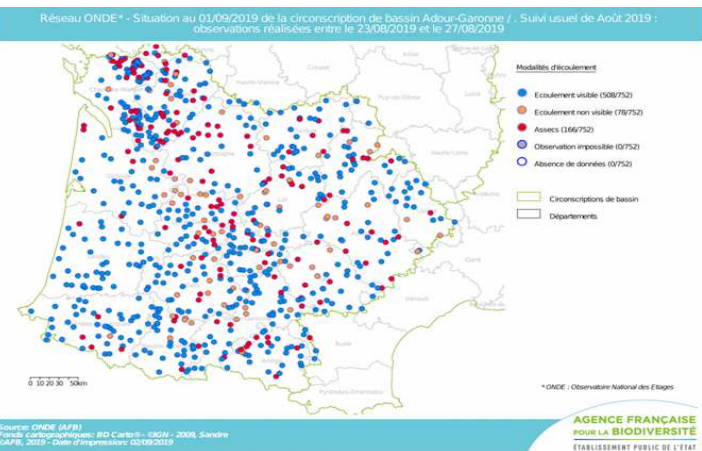
Août 2017



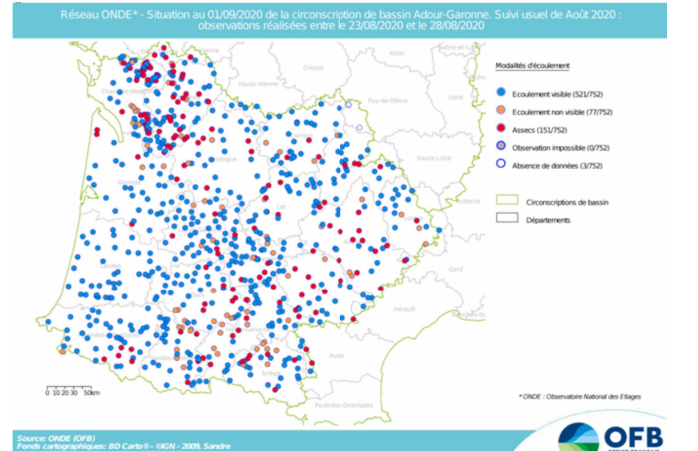
Août 2018



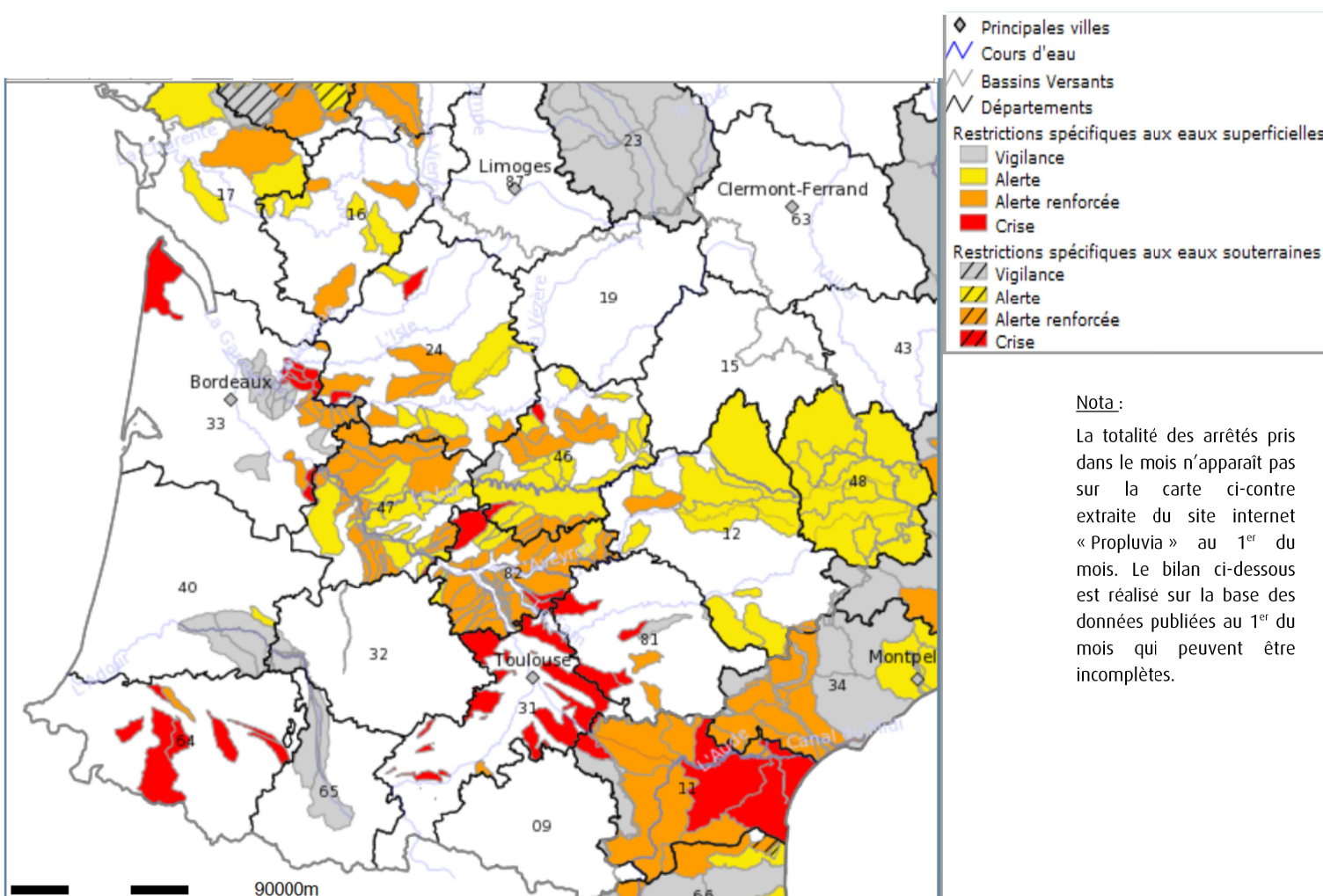
Août 2019



Août 2020



Situation au 1^{er} septembre 2021



Nota :

La totalité des arrêtés pris dans le mois n'apparaît pas sur la carte ci-contre extraite du site internet « Propluvia » au 1^{er} du mois. Le bilan ci-dessous est réalisé sur la base des données publiées au 1^{er} du mois qui peuvent être incomplètes.

Au mois d'août, 51 arrêtés de restriction sont entrés en vigueur. 34 arrêtés ont été abrogés dont 32 pour un renforcement des mesures de restriction.

Au 1^{er} septembre 2021, 49 arrêtés de restrictions sont en vigueur sur 21 départements (Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Hérault, Gard, Haute-Garonne, Lot, Tarn, Pyrénées-Atlantiques, Aude, Gers, Tarn-et-Garonne, Landes, Ariège, Aveyron, Creuse, Lozère, Lot-et-Garonne, Dordogne, Hautes-Pyrénées et Gironde).

- D'interdiction de manœuvre des vannes en Charente (3) et dans le Gers ;
- De niveau vigilance dans le Gard, le Tarn (2), le Gers, les Landes, la Creuse et les Hautes-Pyrénées ;
- De niveau alerte en Charente, Lozère et dans les Landes (5) ;
- De niveau alerte renforcée en Charente (3), Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Hérault, Tarn (2), Pyrénées-Atlantiques et Aveyron ;
- De niveau crise dans le Lot, Tarn (4), Haute-Garonne, Pyrénées-Atlantiques (7), Aude, Tarn-et-Garonne, Ariège (2), Lot-et-Garonne, Dordogne et Gironde.
- Depuis le début de l'étiage, 159 arrêtés de restrictions ont été pris sur le bassin Adour-Garonne.

QMJ	Débit moyen journalier exprimé en m ³ /s.
VCN10	Minimum annuel du débit moyen calculé sur 10 jours successifs. Par extension, la courbe des débits moyens glissants sur 10 jours est appelée courbe du VCN10 (exemple : VCN10 du 20/07 = moyenne des QMJ du 11/07 au 20/07). Le VCN10 sera égal au minimum enregistré sur la courbe du VCN10.
Période de retour	Ce terme caractérise la fréquence d'apparition d'un phénomène. Il correspond au nombre statistique d'années séparant deux événements de grandeur égale ou supérieure. Dans ce cadre, on distingue pour les débits, les événements excédentaire (humide) et déficitaire (sec).
DOE	Le débit objectif d'étiage (DOE) est la valeur de débit fixée par le SDAGE : - au-dessus de laquelle sont assurés la coexistence normale de tous les usages et le bon fonctionnement du milieu aquatique, - qui doit en conséquence être garantie chaque année pendant l'étiage. Le DOE est respecté pour l'étiage d'une année si, pendant cet étiage, le plus faible débit moyen de 10 jours consécutifs (VCN10) n'a pas été inférieur à 80 % du DOE (VCN10 > 0,8 x DOE). Le DOE ainsi défini doit être respecté statistiquement 8 années sur 10.
QA	Débit d'alerte. Il correspond à 80 % du DOE. Dans la majorité des dispositifs cadres de limitation des usages, les premières limitations peuvent être prises à partir du moment où le QMJ, en moyenne sur 3 ou 5 jours, franchit ce seuil.
QAR	Débit d'alerte renforcée. Il correspond au tiers inférieur entre le DOE et le DCR. $QAR = DCR + 1/3 (DOE - DCR)$. Dans la majorité des dispositifs cadres de limitation des usages, des limitations de 50 % des prélèvements sont prises à partir du moment où le QMJ, en moyenne sur 3 ou 5 jours, franchit ce seuil.
DCR	Le débit de crise (DCR) est la valeur de débit fixée par le SDAGE : - au-dessous de laquelle sont mises en péril l'alimentation en eau potable et la survie des espèces présentes dans le milieu, - qui doit en conséquence être impérativement sauvegardée par toutes mesures préalables, notamment de restriction des usages.
Evapotranspiration	Quantité d'eau consommée qui comprend d'une part l'eau transpirée par la plante, d'autre part l'évaporation directe à partir du sol.
Pluie efficace	Différence entre les cumuls de précipitations et l'évapotranspiration réelle. Elle peut donc être négative.
Indicateurs globaux Indicateurs ponctuels	Les indicateurs globaux (IG) traduisent les fluctuations moyennes des nappes. Ils sont intégrateurs d'indicateurs ponctuels (IP) qui leur sont attachés et qui correspondent à des points de surveillance du niveau des nappes (piézomètres).

Pour télécharger le bulletin de situation hydrologique :

<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-hydrologiques-a18342.html>

Rédaction : DREAL de bassin Adour-Garonne avec les contributions de DREAL Occitanie, DREAL Nouvelle-Aquitaine, Météo France, EDF et gestionnaires d'ouvrages, Office Français de la Biodiversité, Bureau de Recherche Géologiques et Minières
Photos : DREAL Occitanie (l'Adour à Saint-Mont (32), La Garonne à Gagnac (31), La Garonne à Fronsac (31))

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement,
1, rue de la Cité administrative, CS 80002, 31074 Toulouse Cedex 9